



MEDIENMITTEILUNG ■ COMMUNIQUE AUX MEDIAS ■ COMUNICATO STAMPA

Zurich, le 20 mai 2021

La communauté juive exige un réexamen

Le Hamas est une organisation terroriste

Le Hamas est une organisation terroriste que la Suisse n'a jamais ni désignée ni interdite comme telle, alors même que son idéologie et ses actes font clairement apparaître ses motivations extrémistes, terroristes ainsi qu'antisémites. La FSCI et la PJLS exigent de la Suisse qu'elle revoie sa position par rapport au Hamas, qui, fait inacceptable, va et vient librement en Suisse, y collecte des dons et vaque tranquillement à ses opérations financières.

Que l'on désigne clairement le Hamas comme une organisation terroriste relevant de l'islamisme radical, et qu'à ce titre on l'interdise, est pour la Suisse un sujet sur lequel on revient régulièrement depuis des années. Le raisonnement du Conseil fédéral a souvent consisté à faire remarquer que seule une résolution des Nations-Unies permettrait d'interdire le Hamas sur la base de la loi fédérale sur le renseignement. De ce fait seuls « Al-Qaïda » et l'« État islamique », ainsi que quelques organisations apparentées, sont actuellement interdits en Suisse. Le Conseil fédéral n'en condamne pas moins les positions et les actes inacceptables du Hamas, mais ce qu'exigent maintenant la FSCI et la PJLS est que la Suisse réexamine la position qui, jusqu'à présent, a été la sienne face à cette organisation.

Le Hamas : une idéologie antidémocratique, inhumaine et antisémite

Le Hamas proclame une idéologie foncièrement antidémocratique, inhumaine et antisémite. Sa charte fondatrice appelle à tuer les juifs et agite le mythe antisémite d'une conjuration mondiale. Il se fait en outre régulièrement remarquer par ses négations de la Shoah. Le Conseil fédéral s'en remet une nouvelle fois en la matière à un papier de position du Hamas datant de 2017, selon lequel il serait devenu « plus pragmatique ». Mais ce papier de position ne remplace pas la charte fondatrice et il n'a jamais été déclaré sans objet. Or même le nouveau papier de position conteste le droit d'existence d'Israël et défend la lutte armée comme un moyen de résistance légitime. Ces deux derniers points en ont déjà été on ne peut plus explicitement condamnés par le Conseil fédéral, mais sans que cela empêche la politique proche-orientale de la Suisse de continuer de dialoguer avec le Hamas. La tradition des « bons offices » veut que l'on parle avec toutes les parties à un conflit, de façon à laisser la porte ouverte au dialogue et à des pourparlers de paix. Nous en sommes conscients et le comprenons, sauf que le Hamas montre une fois de plus, en ce moment même, les positions radicales et extrémistes qu'il représente. Plus de 3000 rockets se sont abattues sur les villes et les colonies israéliennes au cours des quinze derniers jours. Le Hamas vise les civils et prend en otage sa propre population.

Le Hamas est une organisation terroriste

Le Hamas a montré dans le passé quelle est son idéologie et quels sont les moyens qu'il est prêt à utiliser. Le présent, avec ses tirs ininterrompus prenant pour cible des civils, fait voir qu'il persiste dans cette voie et n'hésite pas à faire régner la terreur. L'idée que le Conseil fédéral se fait des objectifs et du rôle du Hamas ne correspond pas aux réalités que vivent les habitants du Proche-Orient. En Suisse, le Hamas va et vient tout à sa guise, il y collecte des dons et vaque à ses opérations financières, ce qui lui serait impossible dans l'UE, qui l'a souvent et à juste titre catalogué comme organisation terroriste. D'autres pays l'ont fait de par le monde. Il est temps que la Suisse réexamine à son tour sa position vis-à-vis du Hamas et signifie clairement qu'elle réprouve ses comportements extrémistes et antisémites ainsi que ses actes terroristes. Il faut que la Suisse en vienne, elle aussi, à traiter le Hamas pour ce qu'il est, à savoir une organisation terroriste.

Contact médias

Le service médias de la FSCI est à votre disposition pour vous fournir des informations de fond et vous procurer des interviews.

Service médias de la FSCI | +41 (0)22 570 30 30, media@swissjews.ch